

L'RNA JOIE

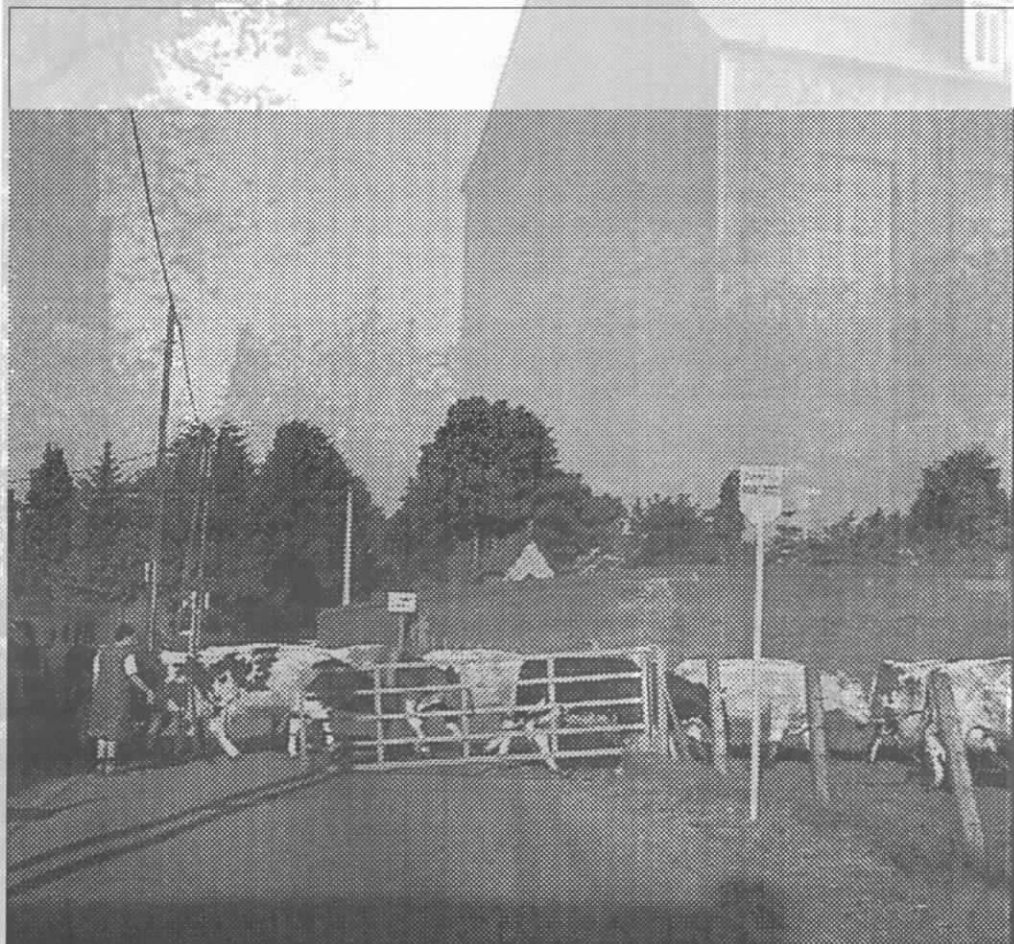
N° 253 du
10 octobre 1998
26^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editeur responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Elisabeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.

" Ernage, village abandonné, oublié ou sacrifié ". (suite)

Vous trouverez ci-dessous la lettre du conseil d'administration de l'ASBL ERNAGE ANIMATION. Elle informe sur la façon de mobiliser l'ASBL en cas de problème. (circulation rue Omer PIERARD, rue de NOIRMONT, espace de rencontre, d'activités et de jeux pour les jeunes et les enfants etc....)

Ernage Animation

a.s.b.l.



Gembloux, le 30/09/98

Au Comité de rédaction de l'R.NA.JOIE

Chère José,

Le conseil d'administration de l'ASBL, lors de réunion du 3 septembre dernier, a décidé à l'unanimité d'insérer un droit de réponse dans l'R.NA.JOIE à paraître en octobre 98 sur le sujet de l'environnement « Ernage, village abandonné, oublié ou sacrifié ».

" L'ASBL Ernage Animation, puisqu'interpellée dans l'R.NA.JOIE de septembre 98 tient à apporter les précisions suivantes :

A aucun moment, les promoteurs de la pétition n'ont approché l'ASBL pour leur faire part de leur projet sinon quand tout était fini !

Depuis sa création, l'ASBL Ernage Animation représente et défend les intérêts collectifs des ernageoises et ernageois mais n'est jamais intervenue dans des questions individuelles et nominatives.

Enfin, l'ASBL rappelle que les colonnes de notre journal local d'information ne sont pas destinées à soulever des polémiques à l'encontre de qui que ce soit : association, groupement ou personne. Ce principe déontologique a toujours prévalu et est le garant d'une information objective et impartiale ».

L'ASBL Ernage Animation se veut être un porte parole collectif : pour ce faire, elle encourage tous les ernageois et ernageoises à lui communiquer ces problèmes qui nous touchent toutes et tous. Comment ? Soit en téléphonant à l'ASBL (081/61.26.73) soit en lui écrivant soit en venant expliquer votre problème lors d'une réunion.

Le conseil d'administration de l'ASBL Ernage Animation



EXPRESSIONS 98

Dans un esprit d'amitié et de découverte entre tous les membres de la communauté villageoise, la chorale Saint Barthélemy, sous le patronage de l'ASBL Ernage Animation, organise une exposition/rencontre de tous

les artistes et artisans d'Ernage. Nombreux sont ceux et celles qui nous ont répondu positivement.

Un grand merci

Que de talents au coeur de notre village ! Venez les découvrir lors du week-end des 21 et 22 novembre 98 réservé à «EXPRESSIONS 98».

De nombreux peintres, sculpteurs, poètes, musiciens, céramistes, maquettistes, photographes, choristes, conteurs, danseurs et autres créateurs (broderie, patchwork, art floral, objets décoratifs) ont répondu présents !

Voici un aperçu du programme :

Lieu de rencontre = Eglise Saint Barthélemy

Samedi 21 novembre 98

18 h	Vernissage + découverte du patchwork de l'amitié
19 h30	Soirée artistique avec récitals divers
	Possibilité de petite restauration

Dimanche 22 novembre 98

10 h 45	Messe des artistes
12 h	Apéritif musical

L'exposition restera ouverte jusqu'à 17 h.

N'oubliez surtout pas de bloquer ces deux dates dans votre agenda. Nous serons ravis de vous accueillir les 21 et 22 novembre 98.

Bienvenue à toutes et à tous.

Pour la Chorale Saint Barthélemy
FRANCOISE D'HOLLANDER



PATRO

Si tu t'ennuies le dimanche, que tu ne sais que faire et où aller, Rejoins nous vite au PATRO St LOUIS à GEMBLoux.

Mais qu'est-ce que c'est que le patro ?

C'est un mouvement de jeunesse, qui rassemble des enfants de 6 à 15 ans, garçons et filles, répartis en fonction de l'âge, dans des sections :

- Benjamins - Benjamines (6 à 8 ans)
- Chevaliers - Etincelles (9 à 12 ans)
- Conquérants - Alpines (13 à 15 ans)

Ils se retrouvent pour se faire des copains, et bien sûr jouer ensemble (STRATEGO géant dans les bois, jeux de piste, jeux d'approche,).

Les réunions ont lieu tous les dimanches du mois:

- réunion ordinaire de 14 h. à 17 h.
- dernier dimanche du mois de 9 h. à 17 h.
- premier dimanche du mois : pas de réunion.

L'animation est assurée par des jeunes (17 à 21 ans), qui sont eux - mêmes encadrés par des accompagnateurs adultes.

A la fin de l'année PATRO, courant des grandes vacances, on se retrouve tous ensemble pour prendre part au camp (11 jours dans les Ardennes).

Les prochaines réunions sont :

- 11 octobre de 14 h. à 17 h.
- 18 octobre de 14 h. à 17 h.
- 25 octobre de 9 h. à 17 h

Toutes nos réunions commencent par un rassemblement au local, situé rue Abbé Conte, 7 à GEMBLoux (à côté de l'église abbatiale).

Pour plus de renseignements, contactez nous :

- Arnaud HUPERTZ (081 / 64 05 46)
- Stephan SIMON (081 / 61 46 18)
- Nicolas BODART (081 / 61 39 86)
- Aurélie DEFNET (081 / 61 54 93)



ERNAGEANTS

Cette année, comme l'année dernière, le groupe **ERNAGEANTS** se produira dans les rues d'Ernage à l'occasion de la St Nicolas du Paradis des Enfants.

Tout au long de l'année, Ernagéants participe à des cortèges folkloriques dans toute la Wallonie et même parfois plus loin. Dans la majorité des cas, ces sorties sont gratuites et sont l'occasion de recevoir en retour d'autres géants lors d'une manifestation dans notre village.

En 1998, nous avons donc décidé, d'offrir nos « retours » au Paradis des Enfants et c'est pourquoi vous pourrez rencontrer, lors du passage de St Nicolas dans votre rue, plusieurs géants venus d'un peu partout en Belgique.

Pour réaliser ces sorties, nous avons besoin de porteurs et d'accompagnants ; en général nous sommes trop peu nombreux. Nous lançons donc un appel à tous ceux qui sont intéressés par ce genre de folklore bien de chez nous et qui souhaiteraient nous accompagner même une ou deux fois par an. Nous avons des costumes de réserve et les porteurs ne doivent pas être spécialement costauds.

Si vous avez un petit trou dans votre calendrier et que vous souhaitez nous accompagner un de ces jours, n'hésitez pas, prenez contact avec:

Paul Piens :	61.39.53
Michel Dufrasne:	61.06.12
Jean-Marc Delseth :	61.32.12

P.S : nous publierons dans l'R Na Joie les dates de nos sorties.

J.M Delseth

ERNAGYM

Michaël Saintviteux, kinésithérapeute à Gembloux, assurera l'intérim de Marie-Hélène, partie pour un an à Chicago. Il animera le cours de gymnastique d'entretien dames le mercredi soir de 20 à 21 heures à la salle La Concorde. Reprise des cours le mercredi 23 septembre.

Bienvenue à toutes !



SOUPER DES NOMINETTES

Le 24 oct à 19h

**APERÔ
ROTI DE PORC CHASSEUR
ECLAIR AU CHOCOLAT**

Les nominettes - gratuit

Les accompagnants - 400 F

Enfants (-12ans) - 150 F

Réservations souhaitées pour le mercredi 21/10/98

Chez Alice BOLAIN 61.07.97

Nom :

réserve : nominettes
..... accompagnants
..... enfants



PATCHWORK DE L'AMITIE

EXPRESSIONS 98 - 21 et 22.11.98

Un grand merci à toutes pour l'assemblage des carrés de tissu. A ce jour, notre patchwork de l'amitié comporte une quarantaine de carrés.

Quelques pièces supplémentaires seraient les bienvenues. Si le cœur vous en dit : il n'est pas trop tard. !! Merci

Date ultime de remise : le 10.10.98.

Si vous désirez participer à l'assemblage final et au quilting, merci de me le faire savoir.

!! BRAVO A TOUTES POUR VOS MONTAGES !!

**FRANCOISE DHOLLANDER
Rue Omer Pierard, 156
5030 ERNAGE**



50ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Nous fêterons le 10 décembre prochain le 50ème anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, signée aux Nations-Unies après la deuxième guerre mondiale.

Des tas d'activités sont prévues un peu partout dans le pays et le groupe Amnesty International de Gembloux se mobilise aussi.

Vous aurez peut-être vu plusieurs de ses membres au marché ou à la brocante lors de la braderie du mois d'août à Gembloux, appareil de photos Polaroid à la main : il s'agit de constituer un gigantesque mur de photos de personnes affirmant leur attachement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette campagne-photos n'est pas finie! Elle pourrait passer par Ernage ... Les photos ainsi réunies seront exposées Place de la Monnaie à Bruxelles le 10 décembre.

Avec l'asbl Fabricabrac et le Centre Culturel de Gembloux, le groupe prépare aussi activement la rencontre-événement «50 ans des Droits de l'Homme à Gembloux» qui aura lieu le 20 novembre au Foyer Communal (voir programme dans l'Orneau dans les semaines à venir).

Enfin, et ceci nous concerne plus spécialement, le groupe Amnesty organisera un concert en l'église d'Ernage, le dimanche 20 décembre à 17 heures : au programme, la chorale Canticorum. A noter déjà dans vos tablettes ! On en reparlera ...

Colette Joris
membre du groupe Amnesty International de Gembloux



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES
MESSES DOMINICALES

OCTOBRE 98

Samedi 3 octobre à 11h00

- Baptême du petit Robin DEWULF, fils d'Anne DECOSTER et de Bruno DEWULF, rue Louis Denamur

Dimanche 4 octobre à 10h45

- Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART
- Joséphine DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT
- Défunts des familles VAN HES-GIRTGEN
- Pour une intention particulière.

Dimanche 11 octobre à 10h45

- Amélie DESSART
- Bernard LARDINOIS
- François RAYMAKERS
- Défunts des familles VAN MELLAERT-SERVOTTE
- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL

Dimanche 18 octobre à 10h45

- Andrée ROBERT
- Défunts des familles Marie-José DA SILVA et son époux
- Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAUX
- Défunts des familles FELTZ-KLEIN
- En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Dimanche 25 octobre à 10h45

- Amélie DESSART
- Juliette DUJARDIN, Mathilde DUJARDIN et Gérard STOQUART
- Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART
- Défunts des familles DELOOZ-BERGER-PIERARD
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL

NOVEMBRE 98

Dimanche 1er novembre

- 10h45 : Fête de tous les Saints
- 15h00 : Office de prière et recommandation des défunts, suivis de la bénédiction des tombes

Dimanche 8 novembre à 10h45

- Ernest JACQMIN
- Georgina MERCIER et Paul LEROY
- Willy MATHY
- Défunts des familles DEPIERREUX-THONON-RAYMAKERS-DESMET

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent.
Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : Tél. 60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur l'abbé Jacques VILLERS, Doyen de Gembloux, est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique : le 61.01.27

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En octobre : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures

En novembre : les mardis 3 et 17 de 16 à 19 heures

LA MUTUALITE CHRETIENNE AUJOURD'HUI (suite)

Des missions précises

Appliquer l'assurance maladie invalidité obligatoire

L'activité principale de la Mutualité chrétienne réside dans l'application de l'assurance maladie invalidité obligatoire par le remboursement des diverses prestations de soins de santé (hospitalisation, médicaments, visite du médecin...) et le paiement d'allocation aux malades et aux invalides. Elle effectue les calculs nécessaires et procède aux contrôles qui garantissent l'application correcte de la loi. En Belgique, les dépenses de soins de santé s'élevaient à plus de 420 milliards et les allocations à presque 100 milliards en 1997. (1)

Co-décider

La Mutualité chrétienne participe à la définition de la politique en matière de soins de santé via les organes de concertation, tant fédéraux que

communautaires.

Elle est plus particulièrement préoccupée :

- de l'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population ;
- des revenus de remplacement corrects pour ceux et celles qui, à la suite d'une maladie ou d'un accident, ne peuvent plus travailler ;
- du repérage et de la correction des manquements ou des dysfonctionnements de la législation.

Développer l'assurance complémentaire

La mission dépasse l'objectif général de la loi du 6 août 1990 qui vise à favoriser le bien-être physique, psychique et social des membres. Elle porte sur le maintien de l'accès à l'assurance obligatoire via l'assistance, l'information et l'accompagnement ainsi que sur le développement de l'assurance obligatoire par le biais d'interventions financières.

L'assurance complémentaire de solidarité

L'assurance complémentaire de solidarité est envisageable grâce à la cotisation de tous les membres, qui permet d'organiser des services et avantages auxquels tous les membres ont accès : bulletins d'information, service de convalescence, service d'aide médicale d'urgence, assistance et couverture à l'étranger, ...

De plus, chaque Mutualité chrétienne prévoit des avantages spécifiques pour ses membres : services de prêts, soins à domicile, transport des malades, initiatives particulières en cas de mariage, de naissance, de maladie ou de décès d'un membre.

L'assurance facultative

Les membres qui répondent à certaines conditions et paient une cotisation supplémentaire peuvent contracter une assurance facultative couvrant par exemple les petits risques pour indépendants, les risques de maladie chez les gardiennes encadrées ou l'hospitalisation.

(1) Au 1.1.1998, les revenus maxima pour les V.I.P.O., bénéficiaire du régime préférentiel, sont de 465.211 F plus 86.123 F. par personne à charge, et l'abattement forfaitaire appliqué sur le revenu cadastral indexé de la maison d'habitation est porté à 36.800 F. au lieu de 30.000 F. pour le titulaire, et à 6.100 F. au lieu de 5.000 F., par personne à charge.

Eugène DEHOUX.